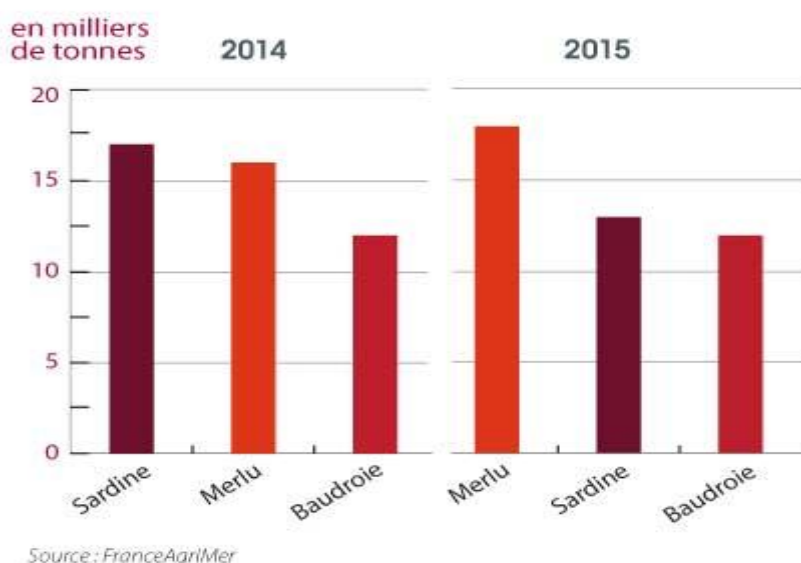


Merlu, une espèce bien valorisée en France

Avec 14 882 t en 2014, le merlu était la seconde espèce la plus vendue en France. Et elle était plutôt appréciée, puisque 98 % des volumes étaient vendus au-delà du prix de déclenchement.

L'intérêt pour le merlu s'est confirmé en 2015, où plus de 16 000 t ont été débarquées, la plaçant en pole position.

Évolution des quantités de merlu vendues en halles à marées



Principaux ports de débarquement en France : Saint-Jean-de-Luz - Cibourre, Lorient, Les Sables-d'Olonne.

« Globalement, l'année 2015 a plutôt été bonne pour la pêche en termes de valeur, indique Yves Guirriec, directeur de la criée de Lorient.

Mais le merlu fait bien plus que d'afficher une certaine stabilité. Ici, il affiche +26 % en volume, +32 % en valeur et +4,5 % en prix moyen.

Il y a encore 5 ou 6 ans, c'étaient pourtant plusieurs tonnes qui pouvaient partir à la farine, et les problèmes de taille sont loin.

Les organisations de producteurs ont bien valorisé l'espèce et nous, à la marée, avons bien travaillé en nous ouvrant au marché espagnol. Les mareyeurs filètent aussi de plus en plus ce poisson pour le marché national. »

La France détient 45 % du quota européen (47 927 t) et deux stocks de merlu (*Merluccius merluccius*) sont exploités : l'un en mer du Nord et en Atlantique, face au Royaume-Uni, à l'Irlande et à la France. Et un autre au sud, au large des côtes atlantiques portugaises et espagnoles.

Il est particulièrement travaillé par les navires ciblant la langoustine. « La pêche est active toute l'année mais surtout les six premiers mois.

Ce sont des pélagiques qui le capturent, ce qui donne une belle qualité de poisson apprécié par le marché exigeant espagnol. »

En France, où l'on associe le merlu au colin dans les statistiques, l'espèce représente 5 % de la consommation de poissons frais.

Source : <http://pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/merlu-une-espece-bien-valorisee.html>